



Comment faire pour avoir la garde de mes enfants

Par **thorel**, le **15/01/2010** à **19:36**

bonjour,rnrn je suis separee depuis mai 2009, mon ex compagnon a ete condamne pour coup et blessure a dix mois de prison ferme et maintenant il voudrais la garde de mes enfants que puis je faire et peut il gagner. Merci de me répondre, cordialement.

Par **jeetendra**, le **15/01/2010** à **19:57**

[fluo]CIDFF ISERE[/fluo]rn9 rue Raoul Blanchard - 38000 GRENOBLernTél. 04 76 54 14 35rn rnBonsoir, ce sera le juge aux affaires familiales qui decidera de la résidence des enfants, du droit de viste et d'hébergement si vous n'arrivez pas à vous entendre et en tenant compte de l'intéret des enfants à avoir des relations régulières avec leurs deux parents, prenez contact avec l'Association CIDFF à Grenoble, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la Famille, courage et bonne soirée à vous.